

Appel à consultance

Évaluation mi-parcours du projet de mise en place du centre de sensibilité aux conflits (CSH) en République Démocratique du Congo

1. Contexte

Période évaluée : 1^{er} août 2022 au 30 septembre 2024

Période de l'évaluation : février à avril 2025

Intitulé du projet : Mise en place d'un centre d'expertise en sensibilité aux conflits (*Conflict Sensibility Hub*, CSH dans son abréviation en anglais –) en République Démocratique du Congo (RDC)

Zones d'intervention du projet : Est de la RDC (provinces du Nord Kivu, Sud Kivu, Tanganyika et Ituri)

Durée du projet : 3 ans (1^{er} août 2022 – 31 mars 2027)

Les acteurs humanitaires, de développement et de paix (HDP) sont actifs en RDC pour répondre aux différentes crises humanitaires et soutenir les communautés à organiser des actions de développement et de paix. Ces acteurs HDP réalisent leur travail dans des zones, dont la plupart, sont affectées par les conflits, particulièrement à l'Est de la RDC. Cette aide apportée par les acteurs HDP nécessite d'être de plus à plus sensibles aux conflits et au genre pour atteindre un plus grand impact.

C'est dans ce cadre qu'International Alert a mis en œuvre un projet pilote du centre de sensibilité aux conflits en RDC, implémenté depuis mars 2021 jusqu'à février 2022 avec le financement du bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume Uni (*Foreign, Commonwealth & Development Office*, FCDO en sigle). Ce projet pilote a permis de tester l'implémentation du centre de sensibilité aux conflits en RDC et de réunir les leçons et les recommandations à prendre en compte pour opérationnaliser en RDC un centre efficace de sensibilité aux conflits. Ainsi, à partir d'août 2022, a débuté la phase principale de mise en place du Centre de Sensibilité aux Conflits (CSH) en RDC avec le financement de la *Deutsche Gesellschaft fuer Internationale Zusammenarbeit*, (GIZ en sigle), du FCDO¹, d'Affaires mondiales Canada (GAC² en sigle) et des Pays Bas. Développé comme centre d'expertise pour la communauté humanitaire en République Démocratique du Congo (RDC), le *Conflict Sensitivity Hub* (CSH) vise à renforcer la compréhension et les capacités des acteurs humanitaire-développement-paix (HDP) en matière de sensibilité aux conflits. Le CSH soutient ces acteurs dans l'adoption d'une approche sensible aux conflits, afin de garantir que leurs actions aient un impact positif et durable sur les communautés bénéficiaires en RDC.

Ce projet a comme objectif global de contribuer à l'amélioration de l'acheminement et de l'efficacité de l'aide en RDC grâce à une programmation HDP de plus en plus sensible aux conflits et au genre. Il poursuit deux principaux objectifs spécifiques suivants.

¹ Foreign, Commonwealth & Development Office

² Global Affairs Canada



Objectif spécifique 1 : Fournir un accès aux ressources continu et adapté à la sensibilité aux conflits et au genre, au renforcement des capacités, à l'assistance technique et à l'apprentissage pour les acteurs humanitaires, de développement et de consolidation de la paix (HDP).

Objectif spécifique 2 : Accroître la crédibilité, les capacités et la pérennité du CSH.

Le centre d'expertise en sensibilité aux conflits (CSH) de la RDC est structuré autour de quatre domaines principaux :

- 1) **Recherche et analyse.** Le CSH mène des recherches et des analyses sur les conflits et les contextes, et formule des recommandations pour aider ses partenaires à mieux orienter leurs interventions. Il les assiste aussi dans le développement de leurs compétences en recherche et analyse.
- 2) **Renforcement des capacités techniques.** Le CSH aide ses partenaires à créer et partager des outils pour suivre les contextes et l'impact des interventions, afin de garantir que la sensibilité aux conflits soit prise en compte tant au niveau programmatique qu'institutionnel.
- 3) **Appui technique.** Le CSH propose trois types de formation : analyse des conflits, programmation et gestion sensibles aux conflits et au genre. Des formations thématiques sont également offertes pour des domaines spécifiques (aide humanitaire, éducation, transferts monétaires, etc.).
- 4) **Apprentissage.** Le CSH facilite et encourage l'apprentissage entre pairs, le partage d'expériences et les leçons tirées entre les organisations locales, les ONG nationales et internationales ainsi que les bailleurs de fonds, au sein d'une communauté de pratique.

En vue d'établir le niveau de réalisation accomplie depuis le début de la deuxième phase du projet, International Alert a l'intention de mener, conformément aux termes des contrats et/ou des accords de contribution signés avec les différents bailleurs de fonds, une évaluation à mi-parcours.

Cette évaluation s'inscrit dans la perspective de capter les changements atteints et des pratiques adoptées par les acteurs HDP et les autres parties prenantes. Elle s'inscrit également dans la mise en évidence des domaines dans lesquels le projet a le meilleur impact, en explorant les raisons et la manière dont cet impact a été réalisé jusqu'à présent. L'évaluation indiquera aussi clairement d'autres domaines du projet qui doivent être renforcés ou desquels peuvent être extraites de bonnes pratiques.

Cette évaluation sera donc effectuée au niveau externe par un/e consultant/e ou un cabinet de consultance indépendant, qui travaillera sous le lead de l'équipe du CSH et de l'équipe du suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage d'International Alert.

2. Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation a pour objectif de déterminer de manière quantitative et qualitative la situation actuelle du projet après un peu plus de deux ans de mise en œuvre, pour comprendre la manière dont le CSH a appuyé les acteurs HDP en vue de rendre leurs interventions plus sensibles aux conflits. L'évaluation va aussi mesurer la performance des indicateurs clés du projet, en comparant les données actuelles aux données de base. Les indicateurs clés du projet qui feront objet de la collecte des données quantitatives dans le cadre de cette évaluation sont, entre autres :

- Nombre d'acteurs HDP qui ont amélioré la délivrance de leur appui grâce à l'intégration de la sensibilité aux conflits

- Nombre d'acteurs HDP assistés techniquement sur l'intégration de la sensibilité aux conflits dans leur organisation qui ont mis en œuvre le plan d'action de sensibilité aux conflits dans leur organisation
- Nombre d'acteurs HDP formés sur la sensibilité aux conflits et au genre qui ont mis en œuvre les acquis de la formation pour être sensibles aux conflits et au genre
- Indices et potentiel de durabilité du centre de sensibilité aux conflits

De plus, elle appréciera la qualité du travail déjà accompli et les différentes approches et méthodologies utilisées, afin de formuler des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du projet au cours de ses deux dernières années.

Finalement, l'évaluation mi-parcours va explorer et proposer de possibles scénarios pour la privatisation des services du CSH, en relation avec la durabilité du centre et de l'appropriation locale.

Les thèmes suivants seront abordés :

Redevabilité : L'évaluation analysera et rendra des comptes sur la performance et les résultats atteints au stade actuel du projet.

Participation : L'évaluation cherchera à analyser la manière dont les acteurs HDP, les coordinations sectorielles et les autres parties prenantes au projet sont impliqués dans la mise en œuvre du projet ; et comment cette implication facilite l'atteinte ou non des résultats.

Apprentissage : L'évaluation déterminera les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non, afin de tirer des leçons, des meilleures pratiques et des indications pour apprendre. Elle fournira des conclusions qui reposent sur des preuves solides à même d'éclairer le processus de décisions opérationnelles. Les observations seront diffusées de façon active et les leçons seront incorporées dans les systèmes de partage des leçons appropriées dans la suite du projet.

Durabilité : L'évaluation mesurera les avancées réalisées par le CSH jusque-là dans la durabilité y compris sa capacité d'engager des acteurs au CSH dans un partenariat stratégique. Elle explorera également des différents scénarios dans lesquels le hub pourrait devenir autonome au niveau financier entre autres à travers une privatisation de services.

3. Portée

Période : cette évaluation mi-parcours couvre la période allant du 1^{er} mars 2023 au 30 septembre 2024

Couverture géographique : l'évaluation va s'effectuer dans toutes les zones de mises en œuvre du projet à savoir les provinces du Nord et Sud-Kivu, Ituri et Tanganyika en RDC.

Bénéficiaires directs du projet : Les bénéficiaires directs pour ce projet sont constitués des acteurs humanitaires, de développement et de paix (HDP) œuvrant dans la zone de l'Est du Congo. Une liste de 250 ONGs nationales et internationales et des agences des nations unies a été élaborée au début du projet et constitue la cohorte des bénéficiaires directs pour ce projet.

En plus, le projet cible aussi des différentes coordinations et groupes de travail réunissant les acteurs HDP dans la zone de l'Est comme étant des bénéficiaires directs.

Bénéficiaires indirects : Les bénéficiaires indirects du présent projet sont constitués des communautés touchées par les conflits qui sont dans les zones d'interventions ciblées par les acteurs HDP bénéficiaires directs du projet, ainsi que les acteurs HDP qui ne sont pas sur la cohorte des bénéficiaires directs.

4. Résultats de l'évaluation

4.1. Principaux résultats

Il est attendu de cette évaluation les résultats suivants :

- Les progrès accomplis deux ans après le début du projet sont examinés tant sur le plan quantitatif que qualitatif
- La performance des indicateurs clés du projet est mesurée : les données actuelles sur les quatre indicateurs clés du projet (cités ci-haut) devront être collectées sur la cohorte des bénéficiaires directs, analysées et interprétées par le/la consultant/e ou le cabinet en vue de fournir des informations précises permettant à Alert d'atteindre les cibles globales du projet
- La participation des acteurs HDP, les coordinations sectorielles et les autres parties prenantes impliqués dans la mise en œuvre du projet est analysée de manière à comprendre comment cette implication facilite ou non l'intégration de la sensibilité aux conflits au sein des acteurs HDP. Il sera entre autres, d'apprécier les capacités des organisations appuyées à i) répliquer les formations (formation des formateurs) à l'interne et de ii) pouvoir anticiper et iii) pouvoir gérer les indices de conflits latents.
- L'analyse de la durabilité du CSH est réalisée y compris les possibilités de privatisation des services du CSH
- La pertinence des stratégies, des approches et les contraintes à surmonter par le CSH est déterminée ;
- Les défis majeurs, les forces et les faiblesses du projet sont passés en revue et une analyse des risques est menée ;
- La cohérence des liens entre les produits et les résultats correspondants, entre le progrès d'atteinte des résultats attendus par rapport à la situation de base est déterminée ;
- Les leçons apprises et des recommandations pour améliorer la mise en œuvre du projet sont identifiées et documentées : cette évaluation portera beaucoup plus sur l'apprentissage.

En plus des résultats ci-haut, cette évaluation devra aussi répondre aux questions initiées pour chaque critère d'évaluation choisi et repris dans le point ci-après.



4.2. Critères d'évaluation et questions clés³

Pertinence

- Dans quelle mesure les objectifs du projet sont-ils toujours valables ? Et comment le projet s'adapte-t-il aux changements du contexte ?
- Le projet répond-t-il aux besoins des acteurs HDP ? Quels sont les besoins les plus urgents qui ont été identifiés et comment le projet y répond-il ?
- Les approches proposées par le CSH permettent-elles aux acteurs HDP de bénéficier de l'appui nécessaire pour la sensibilité aux conflits ?
- Est-ce qu'il y avait des risques majeurs qui n'étaient pas pris en compte par l'équipe du projet durant la période écoulée ?

Cohérence

- Quels autres projets ou programmes sont en cours dans la région et comment se complètent-ils avec notre projet ?
- Comment le projet coordonne-t-il ses activités avec celles d'autres organisations travaillant dans la même région ?
- Est-ce que des chevauchements ou des conflits avec d'autres initiatives ont été identifiés ?
- Quels sont les principaux cadres politiques nationaux qui influencent le projet et comment ?

Efficacité

- Dans quelle mesure le projet tend vers et/ou atteint les objectifs visés ? Ces objectifs sont-ils susceptibles d'être atteints d'ici la fin du projet ?
- Quels sont les principaux facteurs qui semblent conduire vers l'atteinte ou non des objectifs visés ?
- Quels défis ont été rencontrés dans la mise en œuvre du projet et comment ont-ils été surmontés ?
- Quelle est la valeur ajoutée du centre de sensibilité aux conflits à son stade actuel de mise en œuvre dans le contexte de l'Est de la RDC ?
- Les approches et des méthodologies de mise en œuvre du projet (formations, analyses et recherches, accompagnement technique et la participation aux coordinations sectorielles) sont-elles efficaces ? Est-ce qu'il y a des liens entre ces approches et les résultats du projet ?

Efficience

- Les activités sont-elles efficaces par rapport à leur coût ? Les coûts du projet sont-ils proportionnels aux bénéfices obtenus ?
- Les objectifs atteints au stade actuel du projet sont-ils raisonnables en termes de dépenses ?

³ Taken from <http://www.oecd.org/dac/evaluation/dacriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.htm>

- Le projet est-il exécuté de la manière la plus efficiente comparativement aux autres approches possibles ? Quelles mesures pourraient être prises pour réduire les coûts tout en maintenant ou en améliorant la qualité des résultats ?
- Les moyens disponibles (ressources humaines, matérielles et financières) ont-ils été gérés rationnellement pour l'atteinte des résultats durant la période écoulée ?

Impact

- Existe-t-il des effets positifs à long terme escomptés au niveau des acteurs HDP et de la communauté (coordinations sectorielles) d'ici la fin du projet et après la fin du projet ?
- Quels sont les risques qui peuvent nuire à l'atteinte des impacts de manière directe ?
- Existe-t-il des effets négatifs involontaires à long terme au niveau d'individu, de la communauté et de la région, d'ici la fin du projet et après la fin du projet ?
- Combien d'acteurs HDP ont été touchés au stade actuel ? Qu'est-ce que le projet a réellement changé pour ces acteurs ? Quels sont les principaux changements durables résultant du projet ? Quels sont les changements de comportement ou de pratiques parmi les bénéficiaires du projet ?
- Est-ce qu'il y a eu des résultats inattendus positifs ou négatifs du projet ?

Durabilité

- Dans quelle mesure les résultats positifs du projet ont-ils ou vont-ils durer pendant le temps restant sur le projet et après la fin du projet ? Et quelles stratégies sont mises en place pour assurer la durabilité ?
- Toutes les parties prenantes clés continuent-elles de faire preuve d'un engagement efficace (appropriation) ?
- Quels sont les principaux facteurs qui ont déterminé la viabilité ou la non-viabilité du projet au stade actuel ?

5. Calendrier et durée de l'évaluation

L'évaluation sera réalisée entre janvier et mars/avril 2025. Elle durera un maximum des 40 jours ouvrables. Le calendrier précis fera l'objet d'une discussion et d'un accord avec le consultant, mais nous envisageons un calendrier calé sur les bases suivantes :

- Préparation et planification (lecture des documents clés, réunions de démarrage avec l'équipe d'Alert, etc.) : 3 jours
- Développement de la note méthodologique et des outils : 4 jours
- Collecte et analyse des données : 21 jours
- Atelier de restitution des résultats avec le personnel d'Alert et du comité de pilotage du projet : 1 jour
- Rédaction du draft du rapport : 8 jours
- Finalisation du rapport après retour d'information : 2 jours

- Facilitation d'un atelier de présentation des résultats : 1 jour
- Diffusion des résultats de l'évaluation : Alert

Veillez noter qu'Alert examinera normalement la note méthodologique (et les outils) ainsi que le rapport de l'évaluation dans un délai de 5 à 10 jours ouvrables. Le consultant intégrera les inputs d'Alert avant que ce dernier ne les approuve.

6. Méthodologie de l'évaluation

La méthodologie détaillée sera proposée par le cabinet/consultant, et validé par International Alert et le comité du pilotage du projet. Elle devra utiliser des méthodes qualitatives et quantitatives afin de recouper et trianguler les informations. Elle devra également tenir compte de la manière dont la collecte des données quantitatives sur les indicateurs des résultats sera réalisée.

Cette étude inclura les étapes suivantes :

- **Préparation** : la documentation principale du projet sera fournie au cabinet/consultant et inclura la proposition de projet, le cadre logique, les différents rapports du projet, etc. Un atelier de démarrage d'une demi-journée sera organisé en vue de permettre au consultant de comprendre de manière efficace ce dont Alert attend de cette évaluation. Ensuite, le consultant préparera une note méthodologie, un plan de travail et les outils de collecte des données, qui seront examinés et approuvés par l'équipe d'Alert.
- **Travaux sur le terrain** : collecter les données auprès des parties prenantes au projet.
- **Analyse des résultats** : Le consultant réalisera l'analyse des données en vue de répondre aux différentes questions de l'étude. Une fois qu'il aura des informations issues de ces analyses, il formulera des recommandations pertinentes pour guider la mise en œuvre.
- **Un premier draft du rapport** répondant pleinement à ces termes de référence.
- **Un rapport final** prenant en compte les observations et commentaires d'Alert.

7. Produits livrables

Le consultant devra produire, **au minimum**, les livrables suivants :

- Planning des travaux de l'évaluation
- Compte rendu de l'atelier de démarrage
- Le rapport de démarrage (*inception report*), incluant la note méthodologique y compris les outils de collecte des données et d'analyse (questionnaire, etc.), nécessaires pour une approbation par d'Alert
- Le draft du rapport de l'évaluation
- Rapport final avec toutes les annexes intégrant les inputs d'Alert, les bases de données et différents formulaires d'enquêtes dûment remplis lors de la collecte et le traitement des données). Il sera produit en français et en anglais.

La date de soumission de chaque livrable ci-haut énoncé sera convenu en avance et fera l'objet d'un planning détaillé de l'évaluation.

Tous les livrables doivent être présentés à Alert sous forme de drafts avant d'être finalisés et approuvés par Alert. Alert sera propriétaire de tous les produits livrables et de toutes les données de l'étude, qui pourront être utilisés pour la rédaction de rapports et de communiqués internes comme externes.

Le corps principal du rapport, au format Word, doit compter entre 20 et 30 pages (hors annexes/pièces jointes) et doit inclure, au minimum, les éléments suivants :

- Table des matières
- Note de synthèse
- Introduction
- Liste des acronymes
- Contexte (description du projet)
- Objectifs et critères de l'évaluation
- Méthodologie et limites
- Résultats principaux et analyse, répondant clairement aux questions clés des TDR
- Conclusions et recommandations, axées sur la mise en œuvre du projet axée sur les résultats.
- Annexes : termes de référence de l'évaluation, calendrier, outils utilisés (guides concernant les questions), liste des documents consultés, Liste des informateurs clés contactés, la fiche d'indice de durabilité du centre de SC, les bases des données, etc.

8. Résultats de l'évaluation et plan de diffusion des enseignements

Après approbation du rapport final de l'évaluation, un atelier de capitalisation de cette étude sera organisé avec l'équipe du projet et la direction du programme Alert RDC. Le consultant animera cet atelier. Il préparera en avance une présentation Power Point pour animer la séance.

9. Soutien et ressources fournis par International Alert

Alert fournira et financera un soutien logistique, incluant des éventuels voyages du consultant et tous les déplacements et hébergements dans le pays. Tous les locaux et fournitures standard seront fournis, mais le consultant devra fournir son propre ordinateur. Alert pourra aussi rendre disponible les tablettes de collecte des données au cas où le/la consultant/e ou le cabinet ne pourrait pas. L'équipe des opérations du pays sera le point de contact principal de la logistique. Le consultant sera supervisé par le Gestionnaire de la conception, Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage du programme Alert en RDC.

10. Compétences et expérience requises

Nous recherchons un(e) consultant(e) externe remplissant les critères suivants.

- Bonne maîtrise de l'approche de sensibilité aux conflits
- Expérience avérée dans la réalisation des évaluations dans des projets de consolidation de la paix et/ou études d'apprentissage, en incluant des méthodologies quantitatives et qualitatives.
- Capacité élevée dans l'analyse de la stratégie proposée par un projet et apprécier la possibilité pour cette stratégie d'atteindre les résultats pertinents



- Bonne maitrise des secteurs humanitaire, de développement et de consolidation de la paix en RDC (les acteurs HDP)
- Maitrise du Français et de l'Anglais

Dans l'idéal, il ou elle sera également :

- Expérimenté(e) et bien document(é) sur le contexte de conflits à l'Est de la RDC
- Parlant couramment le Kiswahili
- Maitrise la zone d'intervention du projet : Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Tanganyika

Ci-bas la grille d'évaluation des candidatures :

Critères de sélection	Note
Constitution du dossier (10)	
Une lettre de motivation pertinente	2
Deux rapports d'évaluation d'un précédent projet plus ou moins similaire	2
Un projet d'évaluation pour cette consultance (10 pages maximum). Ce projet d'évaluation devrait contenir une proposition technique incluant la description de la méthodologie et une proposition financière détaillée	2
Les CVs à jour et véridiques des consultants évaluateurs proposés pour cette évaluation	2
Trois (3) références des organisations pour lesquelles le consultant ou le cabinet a réalisé de récentes évaluations pour les projets similaires	2
Méthodologie (40)	
Description générale de la méthodologie	10
Pertinence de la méthodologie	10
Présentation des outils proposés dans chaque étape de la méthodologie	10
Calendrier de travail cohérent avec la méthodologie et le délai disponible (de janvier à avril 2025)	10
Proposition financière (10)	
Proposition financière adapté aux limites du budget	10
Ressources Humaines (40)	
Expérience des évaluateurs dans l'évaluation des projets sensibilité aux conflits et/ou de consolidation de la paix	20
Diplôme de Maîtrise dans un domaine pertinent (études de conflit, sensibilité aux conflits, sciences politiques, anthropologie, relations internationales, études de développement)	10
Au moins cinq années d'expérience professionnelle dans le domaine de sensibilité aux conflits/ de la consolidation de paix ou le développement/ avec une expérience avérée dans la conduite des évaluations	10

quantitatives et qualitatives et en particulier dans la réalisation d'évaluations des projets de la consolidation de la paix	
Total général	100

11. Budget

International Alert encourage le cabinet/consultant de soumettre le budget détaillé couvrant toutes les dépenses de l'évaluation entre autres, les honoraires des consultants et équipes de collecteurs des données, le déplacement, hébergement, communication, des équipes, etc.

Soulignons que le/la consultant/e ou le cabinet sera également chargé de recruter les collecteurs des données, de les former et de leur rendre la mobilité (transport). Au cas où il ne peut pas les recruter, Alert pourrait lui rendre disponible sa base des données de collecteurs des données.

12. Processus de dépôt des candidatures

Les candidats intéressés par le présent appel d'offre peuvent soumettre à International Alert un dossier contenant :

1. Une lettre de manifestation d'intérêt contenant entre autres, l'adéquation entre son expérience, son expertise et les attentes de cette évaluation ;
2. Un projet d'étude (10 pages maximum). Ce projet devrait contenir une proposition technique incluant la description de la méthodologie et une proposition financière détaillée ;
3. Le CV à jour du/des consultant/s proposé/s pour cette évaluation ;
4. Deux rapports d'évaluation similaire réalisée précédemment ;
5. 3 références d'organisations pour lesquelles le consultant a réalisé des récentes évaluations.

L'expression d'intérêt doit être envoyée à drc-hr@international-alert.org en copiant PLwanzo@international-alert.org avant la date du **20 décembre 2024**.

Fait à Goma, le 02 décembre 2024

ADMINISTRATION

